

Formes d'entrée sur le marché du travail et trajectoires professionnelles des jeunes faiblement scolarisés
Access to the Labour Market and the Professional Paths of Undereducated Youth
Formación de ingreso al mercado de trabajo y trayectorias profesionales de jóvenes poco escolarizados

Mircea Vultur

Volume 35, numéro 1, printemps 2007

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077958ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077958ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

0849-1089 (imprimé)

1916-8659 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vultur, M. (2007). Formes d'entrée sur le marché du travail et trajectoires professionnelles des jeunes faiblement scolarisés. *Éducation et francophonie*, 35(1), 120–139. <https://doi.org/10.7202/1077958ar>

Résumé de l'article

Cet article présente une analyse des moyens de recherche d'emploi et du rapport aux mesures d'aide à l'insertion des jeunes Québécoises et Québécois qui ont abandonné les études secondaires et collégiales. Il expose les trajectoires professionnelles de ces jeunes, quatre ou cinq ans après qu'ils sont sortis sans diplôme du système scolaire. Il dégage des convergences et des différences de situation dans les parcours professionnels après un abandon scolaire et montre que les formes d'accès au marché du travail et les modes d'insertion des jeunes peuvent se comprendre comme des stratégies d'adaptation à la complexité croissante qui caractérise aujourd'hui la relation formation-emploi. L'article prend appui sur les résultats d'une recherche de type rétrospectif réalisée par une équipe de chercheurs de l'Observatoire Jeunes et Société auprès de 98 jeunes sortis sans diplôme de leur programme d'étude à l'école secondaire et au cégep.

Formes d'entrée sur le marché du travail et trajectoires professionnelles des jeunes faiblement scolarisés¹

Mircea VULTUR

Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société,
Observatoire Jeunes et Société
Québec, Canada

RÉSUMÉ

Cet article présente une analyse des moyens de recherche d'emploi et du rapport aux mesures d'aide à l'insertion des jeunes Québécoises et Québécois qui ont abandonné les études secondaires et collégiales. Il expose les trajectoires professionnelles de ces jeunes, quatre ou cinq ans après qu'ils sont sortis sans diplôme du système scolaire. Il dégage des convergences et des différences de situation dans les parcours professionnels après un abandon scolaire et montre que les formes d'accès au marché du travail et les modes d'insertion des jeunes peuvent se comprendre comme des stratégies d'adaptation à la complexité croissante qui caractérise aujourd'hui la relation formation-emploi. L'article prend appui sur les résultats d'une recherche de type rétrospectif réalisée par une équipe de chercheurs de l'Observatoire Jeunes et Société auprès de 98 jeunes sortis sans diplôme de leur programme d'étude à l'école secondaire et au cégep.

1. Je remercie les évaluateurs de la revue *Éducation et francophonie* dont les critiques et suggestions pertinentes m'ont aidé à bonifier la première version de ce texte.

ABSTRACT

Access to the Labour Market and the Professional Paths of Undereducated Youth

Mircea VULTUR
National Scientific Research Institute – Urbanisation, Culture and Society
Observatory of Youth and Society
Québec, Canada

This article presents an analysis of employment-seeking methods and how they are affected by an insertion-assistance measure for young Quebecers who dropped out of secondary and post-secondary studies. It also follows the professional paths of these young people four or five years after they left the school system without a diploma. It reveals the similarities and differences in their professional paths after dropping out of school, and shows that insertion and the different ways that young people enter the labour market can be seen as adaptation strategies to deal with the growing complexity of the relationship between training and employment. The article uses the results of a retrospective-type study by a team of researchers from the Observatory of Youth and Society, which followed 98 young people who did not obtain diplomas from the high schools or colleges they attended.

RESUMEN

Formación de ingreso al mercado de trabajo y trayectorias profesionales de jóvenes poco escolarizados

Mircea VULTUR
Instituto nacional de investigación científica-Urbanización, cultura y sociedad
Observatorio Jóvenes y Sociedad
Québec, Canadá

Este artículo presenta un análisis de los medios para buscar empleo y de la relación con las medidas de apoyo a la inserción de los jóvenes quebequeses que abandonaron los estudios secundarios o colegiales y expone las trayectorias profesionales de dichos jóvenes, cuatro o cinco años después de haber abandonado el sistema escolar sin diploma. Muestra las convergencias y de las diferencias de situación en la trayectoria profesional después del abandono escolar, las maneras de acceder al mercado de trabajo y los modos de inserción de los jóvenes, los cuales pueden ser comprendidos como estrategias de adaptación a la creciente complejidad que actualmente caracteriza a la relación formación-empleo. El artículo se apoya en los resultados de una investigación de tipo retrospectivo realizada por un equipo de investigadores del Observatorio Jóvenes y Sociedad, entre 98 jóvenes que aban-

donaron el programa de estudios colegiales o de secundaria sin haber obtenido un diploma.

Introduction

Depuis les années soixante, le discours de plusieurs économistes et notamment de ceux qui adhèrent à la théorie du capital humain (Mincer, 1974; Becker, 1975; Thuma, 1985) soutient que l'éducation constitue l'investissement le plus productif pour les stratégies de développement économique et social et pour le parcours professionnel des individus. Ce discours est reproduit dans le domaine politique, où l'éducation est vue comme une forme d'investissement qui accroît les chances sociales des jeunes et dont on peut vérifier la rentabilité à travers la rapidité d'insertion sur le marché du travail et les salaires perçus (Spilerman, 1977). Selon la théorie du capital humain (Becker, 1975), les différences d'insertion s'expliquent par les différences dans l'investissement éducatif. L'obtention d'un diplôme correspond ainsi à l'acquisition d'un stock de connaissances et de compétences objectives susceptibles d'être mises à contribution en emploi et de rendre les détenteurs plus productifs, donc plus efficaces sur le marché du travail. La théorie du capital humain explique ainsi l'intérêt qu'auraient les jeunes à accroître leur niveau de formation et à faire reconnaître leurs acquis grâce au système des diplômes.

Au Québec, la population a répondu à cet encouragement à la scolarisation, le niveau général d'éducation des jeunes ne cessant de s'accroître². Depuis 1976, la proportion des jeunes ayant obtenu un diplôme s'est substantiellement accrue, l'offre de la main-d'œuvre juvénile devenant d'année en année, plus diplômée (Vultur, 2006). On constate notamment une hausse importante de la proportion des jeunes qui sortent des établissements d'enseignement avec un diplôme de formation professionnelle en poche. En 2000-2001, cette proportion était de 23,5 % alors qu'en 1975-1976, elle n'était que de 14,5 %. La part des diplômés du collégial technique a également connu une croissance substantielle au cours de cette période, passant de 7,4 % à 12 %. Quant à la proportion des sortantes et sortants des filières de formation générale du secondaire, elle est de 1,1 point supérieure en 2000-2001 à ce qu'elle était en 1975-1976 (passant de 20,2 % à 21,3 %) (MÉQ, 2003).

2. Précisons qu'au Canada, l'éducation relève des gouvernements provinciaux et que la configuration des ordres d'enseignement varie selon les provinces. Au Québec, il y a quatre ordres d'enseignement : primaire, secondaire, collégial et universitaire. L'entrée à l'école primaire se fait à six ans et compte six années d'études tandis que l'entrée à l'école secondaire s'effectue à douze ans et dure généralement cinq ans, menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires générales (DES) ou professionnelles (DEP). L'enseignement collégial dispensé dans des Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) représente le premier niveau de l'enseignement supérieur. Il est subdivisé en enseignement préuniversitaire (deux ans de scolarité après le secondaire) et technique (trois ans de scolarité après le secondaire). Pour accéder à l'université, les étudiantes et étudiants doivent préalablement emprunter la voie de l'enseignement collégial préuniversitaire ou technique. Pour une présentation détaillée de la scolarisation des jeunes Québécoises et Québécois, voir Trottier et Turcotte (2003).

L'augmentation du taux de fréquentation scolaire s'accompagne d'un taux élevé de sortie sans diplôme de l'enseignement secondaire et collégial qui a enregistré, depuis 1998, une légère tendance à la hausse.

Si la proportion de diplômés s'est accrue, il reste cependant qu'un nombre important de jeunes quittent le système d'enseignement secondaire et collégial avant l'obtention du diplôme (Charest, 1997; Rousseau et Langlois, 2003; Trottier, Vultur et Gauthier, 2003). L'augmentation du taux de fréquentation scolaire s'accompagne d'un taux élevé de sortie sans diplôme de l'enseignement secondaire et collégial qui a enregistré, depuis 1998, une légère tendance à la hausse. Ainsi, en 2001-2002, 43,1 % des élèves de l'enseignement professionnel au secondaire ont quitté les études sans diplôme et sans s'y réinscrire au cours des deux années qui ont suivi l'année de leur dernière inscription. Au niveau collégial, au cours de la même année, 31,4 % des élèves de la formation préuniversitaire et 42,7 % de ceux de la formation technique ont quitté le système d'enseignement collégial sans diplôme (MÉQ, 2003). Ces jeunes sortis du système d'enseignement sans diplôme sont ceux qui auraient plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, les données statistiques montrent que les jeunes sans diplôme du secondaire sont affectés par des taux de chômage plus élevés que ceux qui ont terminé leurs études avec un diplôme. Le taux de chômage des non diplômés du secondaire était en 2002 de 22,9 % contre 11,3 % pour les diplômés. Par rapport à 1990, il s'était accru de 3,2 points de pourcentage alors qu'il avait reculé de 4,8 points pour les titulaires d'un diplôme (Vultur, 2003). Pour les non diplômés du collégial, le taux de chômage était en 2002 de 14,1 % comparativement à 7,4 % pour les diplômés. De même, en 2001 par exemple, les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat universitaire représentaient 17,9 % de la population active, mais seulement 5,6 % des chômeurs chroniques. Ils constituaient aussi 16,8 % des personnes rarement en chômage. Par contre, les personnes qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires représentaient 20 % de la population active mais elles constituaient 38 % des chômeurs chroniques (Brooks, 2005).

Comment les jeunes qui abandonnent les études secondaires ou collégiales parviennent-ils à s'insérer sur le marché du travail même s'ils ne disposent pas d'un diplôme reconnu qui pourrait faciliter leur insertion? À quels moyens font-ils appel pour s'insérer sur le marché du travail? Font-ils appel aux mesures d'aide à l'insertion? Quelles sont leurs trajectoires professionnelles quatre ou cinq ans après avoir quitté les études sans diplôme? Sans prétendre répondre d'une manière définitive et exhaustive à ces questions, je me propose dans cet article de présenter une « polygraphie » de l'après-abandon des études afin de montrer que les jeunes qui ont quitté les études avant l'obtention d'un diplôme à l'école secondaire ou au collège ne sont pas soumis de façon inéluctable aux aléas du marché du travail et que leur situation professionnelle s'améliore au cours des quatre années après l'abandon des études. Cela n'implique pas que l'absence du diplôme ne détermine pas leur parcours professionnel, mais plutôt que cette contrainte délimite le champ du possible et non le champ du réel. Les jeunes peuvent se libérer de leurs conditionnements et, en tant qu'acteurs de leur insertion, tirer profit des occasions et des ressources mises à leur disposition lorsqu'ils entrent sur le marché du travail même s'ils ne sont pas assurés de pouvoir réaliser leurs projets professionnels (Trottier, Gauthier et Turcotte, 2005).

Méthodologie

L'article prend appui sur les résultats d'une recherche de type rétrospectif (Paillé et Muchielli, 2003) réalisée par une équipe de chercheurs de l'Observatoire Jeunes et Société³ auprès de 98 jeunes sortis sans diplôme de leur programme d'études à l'école secondaire et au cégep en 1996-1997, en provenance des régions métropolitaines de Québec, de Montréal et de l'Outaouais. L'échantillon, non probabiliste « à choix raisonné » (Pirès, 1997) était composé d'un nombre à peu près égal de sortantes et sortants du secondaire et du collégial, des filières générale et professionnelle ou préuniversitaire et technique, et d'hommes et de femmes dans chacune des filières (22 filles et 25 garçons au secondaire et 26 filles et 25 garçons au collégial). Le fait que les jeunes ont connu ou non des difficultés d'apprentissage, d'ordre scolaire ou comportemental, au cours de leur cheminement scolaire, a également été pris en considération. L'échantillon a été tiré du fichier BCS (Banque sur les cheminements scolaires) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MÉLS), avec l'accord de la Commission d'accès à l'information (CAI). L'analyse a été effectuée à partir de données qualitatives recueillies entre 2001 et 2002 par l'entremise d'entrevues semi-structurées d'environ 90 minutes, portant essentiellement sur les étapes du passé professionnel des jeunes. Pour opérationnaliser cette analyse, nous avons utilisé la « théorie émergente » (grounded theory) de Glaser et Strauss (1973), qui nous a permis de construire la réalité sociale à partir du point de vue des acteurs. Ainsi, les constantes, dégagées inductivement de l'analyse des entretiens, n'ont pas résulté d'une construction du chercheur, mais ont surgi des discours des individus interviewés. Six procédés ont servi à opérationnaliser l'analyse, soit la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. Ces opérations ont été exécutées au moyen du logiciel *Atlas ti*.

Résultats

Développant une perspective dynamique, l'approche rétrospective utilisée dans le cadre de la recherche, nous a permis de rendre compte de quelques dimensions du processus d'insertion professionnelle des jeunes qui ont abandonné les études. Nous présenterons dans les pages qui suivent : 1) une analyse des stratégies de recherche d'emploi et du rapport des jeunes aux mesures d'aide à l'insertion et 2) les trajectoires professionnelles de ces jeunes, quatre ou cinq ans après leur sortie sans

3. L'équipe était formée de Madeleine Gauthier (INRS Urbanisation, Culture et Société), Jacques Hamel (Université de Montréal), Marc Molgat (Université d'Ottawa), Claude Trottier (Université Laval) et Mircea Vultur (INRS Urbanisation, Culture et Société). Divers organismes provenant du milieu de l'action ont accompagné les chercheurs dans la réalisation du projet : le ministère de l'Éducation du Québec, le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale nationale, la Centrale des syndicats du Québec, le Conseil permanent de la jeunesse, la Fédération des cégeps, la Fédération des commissions scolaires du Québec, le ministère de la Solidarité sociale et l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec. La recherche a été financée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans le cadre du programme des « Actions concertées sur le travail en mutation ».

diplôme du système scolaire, pour en dégager des convergences et des différences de parcours.

Les moyens de recherche d'emploi et le rapport des jeunes aux mesures d'aide à l'insertion

L'accès à un emploi s'opère de façon privilégiée par l'intermédiaire des réseaux familiaux ou d'amis.

Les moyens de recherche d'emploi utilisés par la grande majorité des jeunes que nous avons interviewés relèvent du secteur non institutionnel. L'accès à un emploi s'opère de façon privilégiée par l'intermédiaire des réseaux familiaux ou d'amis. La famille et les relations personnelles sont citées comme les moyens principaux par lesquels ils ont trouvé leur premier emploi. L'utilisation de ce moyen informel de recherche d'emploi est privilégié par les jeunes parce qu'il renforce la sociabilité naturelle et spontanée propre aux réseaux non institutionnels et fournit une solution de rechange à l'intégration sociale (Granovetter, 1995). L'analyse relève deux formes principales d'intervention de la famille dans l'accès à l'emploi : l'embauche directe dans l'entreprise familiale et la caution représentée par la présence d'une personne de la famille (père, mère, frère, sœur) dans l'entreprise qui recrute. Le rôle de la famille s'amenuise toutefois lorsque les jeunes quittent leur premier emploi. Du premier emploi à l'emploi occupé au moment de l'entrevue, la part des relations personnelles reste cependant prépondérante. En deuxième lieu, viennent les demandes personnelles auprès des entreprises (par exemple, apporter son curriculum vitæ directement à un employeur). En troisième place, les jeunes interviewés mentionnent la consultation des annonces d'emplois dans des journaux ou sur certains sites Internet. Au chapitre des différences selon le sexe, notons que la famille est plus souvent citée par les garçons comme moyen d'obtention de l'emploi, les filles mentionnant plus souvent les démarches personnelles. Ce constat va dans le sens des résultats des autres recherches sur le sujet (Marry, 1992), qui indiquent également que les relations offertes par la famille des jeunes femmes ne constitueraient pas un atout décisif dans leur recherche d'emploi. Le réseau de sociabilité des filles semble être plus étendu que celui des garçons, cette ouverture constituant un facteur favorable à leur accès à l'emploi par des démarches personnelles. Les moyens formels d'accès à l'emploi sont beaucoup moins souvent mentionnés par les jeunes. Seulement une minorité d'entre eux se sont adressés à un bureau de placement public ou privé. Il est à noter que certains jeunes ont utilisé plus d'un moyen de recherche d'emploi et qu'il s'agit toujours de stratégies autonomes et personnelles, majoritairement indépendantes des circuits institutionnels.

En ce qui concerne les mesures et les programmes institutionnels d'aide à l'insertion sur le marché du travail, les données de la recherche montrent que la majorité des jeunes n'ont pas fait appel à une telle ressource. Seulement 31 jeunes de l'ensemble de l'échantillon (98) y ont eu recours (30 %), ce qui indique une certaine « désaffiliation institutionnelle » par rapport à la recherche d'emploi chez les jeunes qui ont abandonné les études. Pourtant, ce sont eux qui, de prime abord, auraient le plus besoin de ces mesures (tableau 1).

Tableau 1 Nombre de jeunes n'ayant pas obtenu le diplôme qu'ils convoitaient qui ont eu recours à différentes mesures d'insertion

	Garçons	Filles	Total	Secondaire n=47			Collégial n=51		
				G	F	E	G	F	E
Toutes mesures confondues	19	12	31	11	7	18	8	5	13

Le profil des programmes et des mesures d'aide à l'insertion auxquels une partie des jeunes sans diplôme ont fait appel est assez diversifié. On y retrouve les *Carrefours jeunesse-emploi* (les plus souvent cités), les centres de placement d'Emploi Québec, des entreprises d'insertion comme *La Relance*, des services d'orientation professionnelle dans les écoles que les jeunes ont fréquentées avant la sortie du système d'éducation, des programmes spécifiques comme *Jeunes stagiaires*, des organismes privés de placement en emploi, des organismes communautaires spécialisés, etc⁴. L'aide sociale *en tant que moyen d'insertion* a été mentionnée par deux jeunes dans l'ensemble de notre échantillon. Au moment de l'entrevue, cinq jeunes non diplômés du secondaire et un jeune non diplômé du collégial recevaient des prestations d'aide sociale.

Chez les jeunes interviewés qui ont fait appel à des mesures et des programmes d'aide à l'insertion, les raisons et les motivations de leur recours sont de plusieurs sortes. Premièrement, ces jeunes cherchent de l'aide pour acquérir des compétences différentes et faire partie d'une structure de formation qui est autre que l'école et qui peut leur offrir de meilleures perspectives sur le marché du travail. Deuxièmement, certains jeunes qui désiraient commencer un stage dans un programme de formation voulaient modifier non seulement leur comportement socioprofessionnel (poursuite des études, recherche d'emploi) mais aussi certains traits de leur personnalité (discipline, persévérance, autonomie, affirmation de soi, connaissance de soi, sociabilité, etc.). En troisième lieu, il y a ceux qui ont fait des démarches pour participer à un programme d'aide à l'insertion afin de pouvoir sortir d'une situation

4. Le *Réseau des carrefours jeunesse-emploi* est constitué d'organismes d'aide à l'insertion ayant comme objectif principal l'insertion des jeunes sur le marché du travail par la consolidation de la démarche de recherche d'emploi. Cette démarche de recherche d'emploi s'effectue dans les entreprises existantes et même par la création de nouveaux emplois dans le cadre de l'aide au démarrage de micro-entreprises. *La Relance* fait partie de la catégorie des « entreprises d'insertion », organismes à but non lucratif gérant une activité économique de service d'une mission locale, et ce, tout en produisant et commercialisant réellement des biens et services. Leur mission est de former des jeunes adultes sur les plans personnel, social et professionnel. Les participantes et participants effectuent un travail salarié et bénéficient d'une aide dans le développement de leurs habiletés et d'un accompagnement dans leur recherche d'emploi. De plus, ils reçoivent une formation sur certains aspects de la vie quotidienne (logement, finances, etc.). Ces organismes préparent les jeunes à un retour sur le marché du travail ou aux études en ce qu'ils exercent une fonction de « passerelle » vers l'école ou vers d'autres entreprises. Le programme *Jeunes stagiaires* s'adresse à des jeunes sans expériences de travail et vise l'intégration des connaissances de base et des apprentissages concrets en milieu de travail. Il permet à ces jeunes de trouver un stage supervisé en entreprise et d'expérimenter différents domaines du monde de l'emploi. La recherche de stage est une démarche individuelle mais soutenue par des conseillers.

difficile. Pour certains jeunes interrogés, un stage dans un programme n'est pas vu simplement comme du *workfare* (obligation de suivre une formation professionnelle en échange d'une allocation), mais bien comme un emploi qui peut servir d'issue de secours d'une situation difficile. Un stage de formation représente pour les jeunes l'occasion de toucher une rémunération qui peut favoriser leurs chances de se préparer une place sur le marché du travail, la capacité d'insertion ne dépendant pas seulement des aptitudes, des qualifications et des compétences professionnelles, mais aussi de la possibilité de disposer d'un revenu permettant de couvrir les frais liés à la recherche d'emploi ou le coût d'un logement convenable et qui leur assure, au moins pour un certain temps, une certaine stabilité financière et résidentielle.

Si l'on analyse le recours à des mesures d'aide à l'insertion *selon le niveau de scolarité*, on constate que, dans notre échantillon, 18 jeunes sans DES (sur 47) et 13 jeunes sans diplôme du collégial (sur 51) sont entrés en contact, au moins une fois, avec un programme ou une mesure d'aide à l'insertion. Même si en termes absolus, les jeunes sans diplôme du secondaire font plus appel à des mesures d'aide que ceux du collégial, les premiers sont plus nombreux à ignorer l'existence de ces mesures. Les jeunes sans diplôme du collégial connaissaient en plus grand nombre l'existence de ce type de mesures mais n'y ont pas fait appel pour diverses raisons (soit ils n'en avaient pas besoin, soit ils doutaient de leur efficacité). Cette situation laisse supposer que si la probabilité de passer par une mesure d'aide à l'insertion diminue avec le niveau d'études, elle peut également et fort raisonnablement être interprétée en termes de manque d'information sur l'existence de ces mesures, d'autant plus que certains jeunes que nous avons interviewés se sont plaints d'un déficit de visibilité des programmes d'aide, d'autres soulignant que les démarches pour la recherche d'emploi ont été conduites sur une base très personnelle par le recours à des réseaux de connaissances.

L'analyse du recours à des mesures d'aide à l'insertion *selon le sexe* montre que, toutes mesures confondues, sur l'ensemble de l'échantillon, les plus concernés sont d'abord les garçons. Dans l'ensemble, les garçons ont davantage eu recours à des mesures d'aide à l'insertion (19 sur 51) que les filles (12 sur 47). Par contre, les filles font une meilleure appréciation de ces mesures et elles ont mentionné en plus grand nombre que les garçons avoir tiré profit des mesures d'aide auxquelles elles ont fait appel. Bien qu'un nombre plus élevé de filles du secondaire que du collégial aient eu recours à ces mesures, l'évaluation que les jeunes en ont faite montre que ces mesures ont donné plus de résultats dans le cas des filles qui ont abandonné les études au collégial. On remarque aussi que le passage par des programmes tels que les *Carrefours jeunesse-emploi* concerne davantage les jeunes du collégial alors que le passage par des entreprises d'insertion telles que *La Relance* est plus fréquent chez les garçons non diplômés du secondaire.

Lorsqu'on jette un regard sur les relations que les jeunes qui ont abandonné leurs études entretiennent avec les programmes et les mesures d'aide à l'insertion, on identifie deux catégories de jeunes. La première catégorie comprend ceux qui n'ont fait appel à aucune mesure ou programme d'aide à l'insertion mais qui en ont une perception positive, de même que ceux qui ont fait appel à ces mesures et qui

en sont satisfaits. Certains jeunes qui n'ont jamais fait appel à ces mesures les considèrent « utiles et efficaces » (17:SGM2O)⁵, ayant l'intention d'y recourir au besoin, tandis que ceux qui y ont fait appel et pour lesquels l'expérience a été positive et intéressante soulignent l'importance de la logistique mise à leur disposition : « Au *Carrefour jeunesse-emploi* j'ai bien apprécié les ressources offertes : informations, conseils pratiques, soutien en emploi » (43:CRM2M). Certains insistent sur l'acquisition des connaissances et leur utilité en matière de capital social : « Au *Carrefour jeunesse-emploi* j'ai rencontré des gens sympathiques qui m'ont beaucoup soutenu et encouragé et m'ont permis d'améliorer mes compétences » (51:SGF1M). D'autres apprécient l'aspect financier d'un programme, comme c'est le cas d'une répondante (41:SGF1M) qui combinait l'aide sociale à un emploi à temps partiel, en précisant que « moi, c'est avec l'aide sociale que je suis retournée à l'école ». Une autre jeune (78:SGF1Q) qui, au moment de l'entrevue, suivait le programme *Jeunes Volontaires*, était extrêmement satisfaite de ce programme car il lui avait permis de se fabriquer un portfolio d'artiste et de suivre diverses formations privées. Certains soulignent l'effet bénéfique de ces mesures non pas essentiellement sur leur qualification, mais sur le plan de la résolution de problèmes personnels et familiaux. En général, les jeunes de cette catégorie n'ont que des remarques positives à formuler sur les connaissances acquises, la qualité de la formation reçue et les possibilités offertes pour se réorienter professionnellement.

La deuxième catégorie est composée de jeunes qui sont indifférents à l'égard des programmes et mesures d'aide à l'insertion ainsi que de ceux qui ont une certaine méfiance envers leur contenu et leurs méthodes d'encadrement et d'intervention. Une très large majorité des jeunes interrogés dans le cadre de la recherche déclarent éprouver peu ou pas d'intérêt à faire appel à des organismes d'aide à l'insertion. Ces jeunes expliquent a) qu'ils n'ont jamais entendu parler de ces mesures ou organismes et déplorent l'absence de publicité et de visibilité (21:CRM1O); b) que les mesures d'aide à l'insertion ne les regardent pas parce qu'ils sont capables de se trouver un emploi par eux-mêmes (33:SGF2M); c) qu'ils n'ont jamais eu l'idée de faire appel à de telles mesures (79:SGF2Q) parce que, de toute façon, ces mesures « n'ont rien à leur apporter » ou parce qu'ils n'en ont tout simplement pas besoin. « Je n'ai jamais passé trop de temps sans travailler, ça fait que je n'ai pas eu besoin de ces mesures » (17:SGM2O). Certains considèrent que ces mesures « servent à remplir les trous de petites jobines à court terme » (11:CTM2O) et que leur qualification mérite mieux que les postes proposés dans ces programmes. D'autres dénie à ces mesures toute capacité d'apporter des solutions à leurs problèmes d'emploi : « je suis sûre que ces programmes sont là pour aider, mais moi ça m'a jamais aidée en rien » (2:CRF1O). Certains jeunes (32:CRM1Q) ont le sentiment que « ces mesures s'adressent aux jeunes qui sont diplômés ».

On constate donc que, pour la grande majorité des jeunes de notre échantillon, le recours aux mesures et aux programmes d'aide à l'insertion et l'efficacité de ces

On constate donc que, pour la grande majorité des jeunes de notre échantillon, le recours aux mesures et aux programmes d'aide à l'insertion et l'efficacité de ces derniers sont relativement faibles.

5. Les chiffres et les lettres entre parenthèses renvoient au code de l'entrevue utilisée comme exemple illustratif (dans ce cas, 17:SGM2O) qui peut s'interpréter de la manière suivante : 17 (code d'entrée dans le logiciel Atlas.ti), S (secondaire), G (général), M (sexe masculin) et O (la région de l'Outaouais).

derniers sont relativement faibles; de même, ils concernent principalement les jeunes dont le niveau de formation est plus élevé (dans notre cas, les non diplômés du collégial). Le recours et le rapport de ces jeunes aux programmes d'aide à l'insertion sont structurés par des facteurs liés à leur situation individuelle (trajectoire familiale, itinéraire professionnel antérieur), à la conduite subjective, aux ressources dont ils disposent et au contexte socioéconomique. La pratique d'intervention des différents acteurs institutionnels impliqués dans ces mesures influence également le rapport des jeunes à ces programmes et détermine leurs effets.

En dépit de cette « désaffiliation institutionnelle » par rapport à la recherche d'emploi, la majorité des jeunes qui ont abandonné les études secondaires ou collégiales arrivent, comme nous allons le voir dans la suite de l'article, à intégrer le marché du travail. Quelles sont leurs trajectoires professionnelles quatre ou cinq ans après être sortis sans diplôme du système d'enseignement?

Les trajectoires professionnelles après l'abandon des études

Précisons tout d'abord que les trajectoires professionnelles des jeunes qui ont abandonné les études secondaires ou collégiales ne sont pas des descriptions objectives des parcours des individus; elles sont reconstituées rétrospectivement en tenant compte des composantes de parcours d'activité (succession des emplois, caractéristiques des emplois, chômage) et des logiques subjectives (satisfaction au travail, vision de l'avenir). L'analyse de ces trajectoires professionnelles nous a permis de considérer l'ensemble des événements professionnels qui ont marqué les cheminements de ces jeunes et de leur donner un sens en les restituant par rapport aux mouvements d'ensemble qui structurent le marché du travail. Sur la base des données de la recherche et en s'inspirant en partie de la typologie de l'insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire proposée par Demazière et Dubar (1994), quatre catégories de jeunes ont pu être distinguées⁶.

La première est constituée de *jeunes stabilisés en emploi*. Elle regroupe ceux qui, au moment de la collecte des données : a) étaient en emploi depuis plus de deux ans; b) occupaient un emploi depuis moins de deux ans mais étaient sûrs de ne pas le quitter à court terme; c) avaient occupé plusieurs emplois sans avoir été au chômage depuis deux ans ou plus et sans anticiper une période de chômage; d) avaient eu un ou plusieurs emplois en alternant entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel par choix. La deuxième catégorie regroupe les *jeunes en voie de stabilisation sur le marché du travail*, c'est-à-dire ceux qui, au moment de l'entrevue : a) avaient effectué un retour aux études dans un domaine qui leur plaisait en vue d'obtenir les qualifications requises pour un emploi; b) venaient tout juste d'obtenir un emploi permanent dans une entreprise ou planifiaient leur transition vers un autre emploi, bien qu'ils aient eu un emploi stable. La troisième catégorie comprend les *jeunes en situation précaire* qui, au moment de l'entrevue : a) étaient au chômage ou avaient connu de nombreux épisodes de chômage depuis l'abandon de leurs études;

6. Pour une analyse détaillée des fondements théoriques et empiriques de cette typologie, voir Trottier, Gauthier et Turcotte (2005).

b) avaient un emploi en attendant d'en trouver un qui corresponde davantage à leurs attentes; c) avaient des « emplois de survie » leur permettant de poursuivre parallèlement un projet d'ordre artistique qui leur tenait à cœur; d) détenaient un emploi qui n'était accessible qu'aussi longtemps qu'ils conservaient leur statut d'étudiant. Enfin, la quatrième catégorie est formée par *les jeunes en marge du marché du travail* regroupant ceux qui : a) n'avaient jamais travaillé depuis la sortie de l'école ou encore ne pouvaient pas se maintenir en emploi pour des raisons de santé ou d'usage abusif de drogues; b) devaient faire un arrêt, après une période de travail, pour se réhabiliter de leur dépendance à la drogue ou se remettre d'une dépression; c) occupaient un emploi à temps partiel qui servait, en grande partie, à augmenter les prestations de la sécurité du revenu et qui ne leur permettait pas d'accéder à l'autonomie financière.

Ayant comme point de référence cette typologie, nous avons établi que parmi les jeunes interviewés qui ont abandonné les *études secondaires* (22 femmes et 25 hommes), environ la moitié d'entre eux (23) s'étaient stabilisés sur le marché du travail et un peu plus de 10 % (5 jeunes) étaient en voie de le faire. Le quart (12 jeunes) était en situation d'emploi précaire et six jeunes vivaient en marge du marché du travail. Parmi les jeunes interviewés qui ont abandonné les *études collégiales* (25 femmes et 26 hommes), 19 étaient stabilisés en emploi et 9 d'entre eux étaient en voie de le faire. Dix-neuf autres sont en situation d'emploi précaire, alors que quatre vivent en marge du marché du travail (tableau 2).

Tableau 2 Répartition des jeunes qui ont abandonné une formation au secondaire ou au collégial selon les types de trajectoires professionnelles

Types de trajectoires	Au secondaire, jeunes qui ont abandonné une formation :				Total sec.	Au collégial, jeunes qui ont abandonné une formation :				Total coll.
	générale		professionnelle			préuniversitaire		technique		
	F	H	F	H		F	H	F	H	
Stabilisés en emploi	5	3	8	7	23	4	5	3	7	19
En voie de se stabiliser	3	1	0	1	5	5	2	1	1	9
Situation d'emploi précaire	2	7	2	1	12	5	5	5	4	19
En marge du marché du travail	1	3	1	1	6	0	2	2	0	4
Total	11	14	11	11	47	14	14	11	12	51

Les jeunes stabilisés

Parmi les jeunes qui se sont stabilisés sur le marché du travail après avoir abandonné les études au secondaire (13 femmes et 10 hommes), la majorité occupe le même emploi permanent et à temps plein depuis plus de deux ans. Les deux tiers ont leur emploi depuis quatre ans ou plus, souvent le même emploi qu'au moment de

l'abandon des études. La moyenne d'âge de ces jeunes est de 24 ans et trois d'entre eux ont moins d'une 3^e année du secondaire. Pour plusieurs jeunes de ce groupe, l'emploi actuel a toute l'apparence d'un emploi qui pourra être conservé longtemps même si quelques-uns l'apprécient peu. Signalons que les jeunes qui se sont stabilisés en emploi proviennent presque deux fois plus souvent de la formation professionnelle (avec ou sans DES) que de la formation générale.

Au collégial, tous les jeunes qui ont abandonné les études et qui se sont stabilisés sur le marché du travail (19 sur 51) occupent le même emploi depuis plus de deux ans. Parmi eux, une femme seulement occupe des emplois saisonniers de façon récurrente. Très peu ont eu plus de deux emplois et le plus grand nombre s'attendent à conserver l'emploi qu'ils détenaient au moment de l'entrevue. Ces jeunes ont en moyenne 25 ans et proviennent du collégial préuniversitaire autant que du technique. Plusieurs de ces jeunes ont fait des formations complémentaires ou encore des formations dans des domaines différents mais qui les intéressaient. Les formations préuniversitaires abandonnées en cours de route sont le plus souvent en sciences humaines et ont une durée comprise entre une et trois sessions. Dans les formations techniques, l'emploi est lié à la formation reçue pour la moitié des jeunes. Dans ces cas, l'abandon a eu lieu au cours de la 5^e ou 6^e session et il ne leur manquait souvent que quelques cours ne relevant pas de leur spécialité pour l'obtention du diplôme⁷.

Les jeunes en voie de stabilisation

Les jeunes qui ont abandonné les études secondaires et qui sont en voie de se stabiliser sur le marché du travail (3 femmes et 3 hommes) ont eu un itinéraire plus laborieux que ceux qui sont déjà stabilisés, ce qui explique que la durée d'occupation de leur emploi est plus courte que dans le groupe précédent. De plus, leur moyenne d'âge est plus basse, se situant à 22,6 ans, situation découlant, entre autres, du fait que la majorité d'entre eux proviennent de la formation générale. À une exception près, ces jeunes se sont donné une nouvelle formation et ont fait un retour aux études dans un domaine qui leur plaisait et pour lequel ils ont pris le temps d'obtenir les qualifications nécessaires. Un homme seulement venait toute juste d'obtenir un emploi permanent dans une grande entreprise. Les jeunes de ce groupe ont certaines ressemblances avec ceux qui sont stabilisés en emploi, la principale différence étant qu'ils travaillent depuis moins longtemps en raison d'un retour en formation ou encore parce qu'ils ont changé d'emploi. Le groupe formé par ces jeunes est également assez homogène : aucun jeune n'a abandonné les études avant la 4^e secondaire et la plupart d'entre eux ont suivi une formation pour parvenir à pratiquer dans un champ qui les intéressait. Tous appréciaient leur travail et espéraient améliorer leur situation à l'intérieur du créneau choisi. Chez ces jeunes, le nombre d'emplois occupés avant l'emploi détenu au moment de l'entrevue est de deux ou trois.

7. Illustratif en ce sens est le cas d'un jeune, consultant en informatique (74-CTM1Q), qui a été embauché dans son milieu de stage. Il ne lui restait qu'un cours d'anglais à compléter. Après trois ans dans ce milieu de travail, il a postulé auprès d'une compagnie ontarienne qui s'occupe elle-même d'offrir des contrats à ses employés à travers le monde. C'est cette compagnie qui l'a envoyé en Finlande, dans une entreprise de télécommunications, où il travaille en anglais!

Au collégial, à une exception près, les jeunes en voie de se stabiliser sur le marché du travail (6 femmes et 3 hommes) occupaient leur emploi depuis un an et demi ou moins. C'est après un passage de durée variable au cégep (de une à neuf sessions) que certains jeunes ont abandonné leurs études collégiales. Certains avaient des projets de travail, d'autres avaient des projets d'études dans une spécialité nouvelle ou en lien avec un nouvel emploi. La plupart ont eu peu d'emplois avant celui qu'ils occupaient au moment de l'entrevue. Ils proviennent plus souvent de la formation préuniversitaire, ayant suivi par la suite d'autres formations telles des formations dispensées par des institutions privées (en massothérapie, par exemple), par des écoles du réseau public (préposé aux bénéficiaires) ou par l'université dans diverses filières de formation (le certificat et les études libres notamment). Exception faite d'une femme qui a poursuivi un baccalauréat universitaire à la suite de ses études collégiales, les autres n'ont pas pu mettre à profit les cours d'études collégiales dans leur trajectoire professionnelle.

Les jeunes précaires

Les jeunes en situation d'emploi précaire ayant abandonné le secondaire (4 femmes et 8 hommes) ont un âge moyen de 22,5 ans et proviennent plus souvent de la formation générale. Le tiers a un 3^e secondaire ou moins. Ces jeunes ont des profils très diversifiés mais ils ont en commun d'être en situation de transition, soit parce qu'ils n'ont pas d'emploi au moment de l'entrevue, soit parce qu'ils en ont un en attendant que d'autres paramètres de leur vie se stabilisent (les études, le démarrage d'une entreprise ou une réhabilitation à la suite de plusieurs années de délinquance). La moitié de ces jeunes sont au chômage et à peu près autant ont un emploi en attendant de réaliser un projet qui leur tient à cœur. Une bonne partie des jeunes en situation d'emploi précaire semblent rendus à un point tournant en ce qui concerne la planification de leur avenir. Après avoir alterné entre différents boulots, ces jeunes se rendent compte qu'il leur est difficile de poursuivre dans un type d'emploi qui ne peut pas les satisfaire et leur donner un minimum de continuité et de sécurité. Ils ont aussi appris à mieux se connaître à travers ces diverses expériences. Se profilent alors différentes stratégies de repositionnement dont la principale est le retour aux études. Certains l'ont déjà fait, d'autres sont en planification active, c'est-à-dire qu'ils sont en contact direct avec des organismes d'enseignement. Cependant, sur le marché du travail, leur situation reste précaire même s'ils assument cette précarité. On trouve dans cette catégorie des jeunes avec une très faible scolarité qui ont abandonné leurs études en 3^e secondaire ou avant, aussi bien que des jeunes détenant leur DES ou ayant abandonné en 5^e secondaire. Dans ces derniers cas, les démarches entreprises laissent croire que l'avenir débouchera assez rapidement sur un projet de travail qui sera valorisant. Certains jeunes ont d'ailleurs déjà un projet parallèle à l'emploi qu'ils occupent pour leur survie et la plupart ont des projets artistiques comme le lancement d'une entreprise de musique ou un projet relié aux arts visuels ou aux arts de la scène. Malgré de faibles revenus, ils visent avant tout le projet qui leur tient à cœur.

On constate donc que, pour la majorité des jeunes de notre échantillon, la précarité de la situation de travail n'apparaît pas définitive.

Les jeunes ayant abandonné les études collégiales qui sont en situation d'emploi précaire (10 femmes et 9 hommes) proviennent tant de la formation préuniversitaire que de la formation technique. Les femmes et les hommes y sont présents en nombre égal. Au moment de l'entrevue, six étaient en chômage, cinq avaient des emplois en attendant d'en trouver un qui corresponde davantage à leurs attentes, quatre occupaient des emplois de survie qui leur permettaient de poursuivre parallèlement un projet leur tenant à cœur; une femme n'a connu qu'une succession d'emplois entrecoupés d'épisodes de chômage. Quatre autres jeunes sont classés en situation d'emploi précaire parce qu'ils feront sous peu un retour aux études à temps plein ou encore parce que l'emploi qu'ils occupent tient en grande partie à leur statut d'étudiant.

On constate donc que, pour la majorité des jeunes de notre échantillon, la précarité de la situation de travail n'apparaît pas définitive. Cette observation est valable tant pour les personnes en chômage au moment de l'entrevue que pour celles qui avaient des emplois d'« attente ». Plus de la moitié ont suivi d'autres formations. Quelques autres étudient à temps partiel tout en travaillant. D'autres ont des projets de retour aux études qui, selon eux, se concrétiseront assez rapidement.

Les jeunes en marge du marché du travail

Parmi les jeunes en marge du marché du travail ayant abandonné le secondaire (2 femmes et 4 hommes), il y a d'abord ceux qui n'ont jamais travaillé ou qui l'ont fait pour de courtes durées et qui ont vécu à partir des prestations de l'aide sociale depuis qu'ils sont en âge de le faire. Leur situation s'explique souvent par des problèmes de santé physique ou mentale. Quelques-uns ont eu plusieurs emplois mais leur vie a basculé à la suite de problèmes tels que l'usage abusif de drogues ou les comportements délinquants⁸. Un seul de ces six jeunes a atteint le 5^e secondaire, les autres ayant abandonné en 2^e secondaire ou au cours d'une formation semi-spécialisée. Ils ont tous, à des degrés divers, un projet de retour aux études dans des domaines qui les intéressent. Leur jeune âge (moyenne de 21 ans) plaide en leur faveur et laisse croire que ce cheminement sera possible. Ce sont des cas pour qui l'aide gouvernementale et les programmes adaptés à des jeunes moins scolarisés prennent tout leur sens.

Les jeunes en marge du marché du travail ayant abandonné les études collégiales (2 femmes et 2 hommes) étaient tous, au moment de l'entrevue, au chômage depuis quelques mois. Ils recevaient des prestations de la sécurité du revenu ou étaient dans une situation qui ne leur permettait pas de subvenir à leurs besoins à

8. C'est par exemple le cas d'un jeune (38-SPM2M) qui a des problèmes découlant de l'usage abusif de drogues. C'est d'ailleurs la raison de son départ de l'école puisqu'il a séjourné deux mois à l'hôpital au cours de l'été précédant son abandon scolaire. Depuis ce temps, il vit des prestations de l'aide sociale et semble avoir de la difficulté à entrer en contact avec d'autres personnes que ses parents. Les mots suivants sont assez éloquentes : « Quand j'étais jeune, j'passais mes journées à essayer de trouver une job. [...] J'ai été à plusieurs places pour me chercher un emploi, mais j'ai commencé à perdre la boule. Maintenant, je ne sais pas pourquoi, je ne veux pas sortir dehors, j'veux pas trop parler avec du monde. » Beaucoup de chemin à parcourir pour ce jeune qui caresse malgré tout le rêve de faire un jour une carrière de détective privé. Il connaît les exigences de formation pour y accéder de même que les coûts et la durée des études nécessaires, mais il lui faudra amasser l'argent pour mener son projet à bien.

long terme. Ils ont occupé antérieurement un ou plusieurs emplois mais ils les ont perdus pour diverses raisons (maternité précoce, problèmes de santé physique ou mentale). Leur cheminement scolaire diffère peu de celui des jeunes qui se sont retrouvés en situation précaire d'emploi ou en voie de se stabiliser sur le marché du travail. Cependant, ils se retrouvent actuellement confrontés à divers problèmes d'ordre psychologique (dépression et usage de drogues). Dans le cas des filles qui ont abandonné la formation technique (l'une en graphisme et l'autre en sciences humaines), ce sont les intérêts artistiques qui sont difficilement conciliables avec des revenus décents.

Convergences et différences de situation dans les parcours professionnels

À la suite de l'analyse des trajectoires professionnelles des jeunes qui ont abandonné les études secondaires ou collégiales, on peut constater la diversité des parcours et l'hétérogénéité des jeunes ainsi que des convergences et des différences de situation selon le niveau et le secteur de formation ou selon le sexe.

On observe ainsi que le passage par une formation professionnelle et technique, même incomplète, est souvent un atout pour obtenir un emploi. Par exemple, un DEP en foresterie ou en finances autant qu'un DEC en administration ou en informatique donnant accès à un emploi dans le domaine de formation peuvent devenir un gage de stabilité même sans être complétés. Cela n'est toutefois pas le cas si le parcours de travail se situe dans un champ complètement différent de celui de la formation professionnelle ou technique abandonnée. Il n'y a alors aucune reconnaissance de ces sessions de formation. Les jeunes qui n'ont pas pu utiliser leurs acquis scolaires (professionnels ou techniques) se retrouvent dans une situation semblable à celles et ceux qui ont abandonné des études générales ou en sciences humaines. Quant aux formations générales ou préuniversitaires, elles mènent à tout, pourvu que l'on se donne une formation plus pointue, que l'on prolonge les études ou encore que l'on se spécialise dans un champ d'emploi particulier. Dans ce dernier cas, le hasard, la débrouillardise ou les réseaux de contacts jouent un grand rôle.

Les différences ont trait notamment aux conditions salariales et aux conditions de travail offertes. Ainsi, le salaire moyen hebdomadaire des jeunes stabilisés en emploi ou en voie de l'être est plus élevé à la suite de l'abandon des études collégiales qu'il ne l'est à la suite de l'abandon des études secondaires, avec un écart d'environ 100 \$. Par rapport aux conditions de travail, on note une présence plus grande d'emplois de cols blancs et d'emplois syndiqués pour les sortantes et sortants du collégial, alors que ces emplois sont beaucoup plus rares pour les sortantes et sortants du secondaire qui se retrouvent davantage dans des emplois de cols bleus et dans les services.

La variable sexe joue également dans la configuration des trajectoires. Ainsi, les jeunes femmes qui ont abandonné des études secondaires et qui se sont stabilisées sur le marché du travail ou qui sont en voie de le faire sont le plus souvent celles qui

On observe ainsi que le passage par une formation professionnelle et technique, même incomplète, est souvent un atout pour obtenir un emploi.

ont des enfants. Avec des âges variant de 21 à 25, six d'entre elles ont deux enfants et six autres en ont un. Une seule femme qui vit en marge du marché du travail a un enfant et, bien que recevant des prestations de l'aide sociale, elle a un emploi à temps partiel qui lui permet d'arrondir ses prestations. La paternité est beaucoup plus rare et concerne seulement cinq jeunes de notre échantillon. Au collégial, les maternités sont également plus rares chez les femmes bien que la majorité de celles qui ont des enfants se retrouvent dans une trajectoire stabilisée.

Une autre différence selon l'appartenance sexuelle tient à la distinction entre les choix des formations techniques chez les femmes et les hommes. Les choix faits par les femmes dans des domaines plus traditionnellement féminins débouchaient souvent sur une impasse parce que les formations techniques qu'elles suivaient n'étaient valides sur le marché du travail qu'une fois le diplôme obtenu. C'est le cas par exemple des formations techniques en soins infirmiers ou en hygiène dentaire. Les hommes ont plutôt suivi des formations techniques pouvant être reconnues en milieu de travail sans l'obtention du diplôme, comme par exemple des techniques en administration, en gestion ou en informatique. Ces choix ont influencé directement le parcours d'emploi ultérieur. Les femmes devaient se réorienter complètement, alors que les hommes pouvaient être embauchés sur la base des connaissances acquises pendant leur formation technique au collégial. L'absence du DEC technique semble cependant nuire à l'avancement de leur carrière. Quelques jeunes hommes nous ont ainsi signalé ne pas avoir eu accès à certains postes plus élevés dans la hiérarchie de leur entreprise parce qu'ils n'ont pas leur diplôme. Il n'en demeure pas moins que leur situation est moins pénalisante que celle des femmes.

Conclusion

Les résultats de cette recherche montrent, en premier lieu, que la situation des jeunes, quatre ou cinq ans après être sortis sans diplôme de l'école secondaire ou du cégep, varie considérablement et que les formes d'accès au marché du travail sont très diverses. Dans le cadre de leurs projets professionnels, ces jeunes misent principalement sur leurs compétences individuelles, sur l'expérience acquise en dehors du système institutionnel d'apprentissage et sur leurs réseaux de relations personnelles. Du point de vue des programmes d'aide à l'insertion, la grande majorité des jeunes interviewés manifestent une indifférence⁹ ou rejettent les dispositifs existants ainsi que toute intermédiation à caractère institutionnel dans la recherche d'emploi. Ils entretiennent également un rapport problématique à la pratique d'intervention. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail éprouvées par certains de ces jeunes ne tiennent pas à l'absence de programmes et de mesures les concernant; elles sont plutôt liées aux *relations* que ces jeunes entretiennent avec le système institutionnel et avec la pratique d'intervention (Castra, 2003; Vultur, 2005).

Il ressort de notre recherche que l'abandon des études au secondaire et au collégial n'est pas synonyme d'échec dans l'insertion professionnelle.

9. Le concept d'indifférence réfère ici à un *choix* de non recours ou à une « préférence définie » (Macfie, 1953).

Il faut également relativiser le rôle du diplôme dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes. Les caractéristiques individuelles et les réseaux dans lesquels les jeunes sont insérés (Granovetter, 1995, 2006), l'expérience du travail acquise durant les études ou dans les premières années de vie active ainsi que la dynamique du marché du travail, notamment les modes de recrutement des entreprises, sont autant de facteurs à prendre en considération dans l'analyse de ce processus.

En deuxième lieu, il ressort de notre recherche que l'abandon des études au secondaire et au collégial n'est pas synonyme d'échec dans l'insertion professionnelle. Sans avoir fait une étude quantitative, nous pouvons constater que plus de la moitié des jeunes qui ont abandonné leurs études sont parvenus à se stabiliser sur le marché du travail ou sont en voie de le faire et que la plupart des personnes qui se situent dans ces types d'emplois sont plutôt satisfaites de leur sort. Si le diplôme a du poids dans les chances d'insertion professionnelle des jeunes, il convient néanmoins de se garder d'induire des déterminismes directs entre la détention du diplôme et la réussite sur le marché du travail. L'analyse fait ressortir le fait que les premières années de la vie active après la sortie sans diplôme de l'école secondaire ou du cégep sont le lieu d'une « construction de carrière » qui mobilise des stratégies et des ressources diverses (Rose, 1996). Certains jeunes intègrent le marché du travail pour ensuite se diriger vers des formations spécifiques ou arrêtent de travailler pour réintégrer le système d'enseignement (stratégies de reconversion); certains se réorientent vers d'autres secteurs et vers d'autres emplois que ceux pour lesquels ils ont reçu une formation (stratégies de reclassement); d'autres pratiquent une stratégie de « file d'attente » (Gauthier et Vultur, 2006), consistant à préférer au début des emplois de moindre qualité et de nature précaire qui servent d'« intermédiaires » dans le processus de mobilité professionnelle ascendante. Rien n'est donc joué au moment de l'abandon des études et les situations d'emploi et de formation s'articulent les unes aux autres pour construire des trajectoires différenciées qui ne sont pas déterminées au départ et qui, majoritairement, s'inscrivent dans une logique de stabilisation professionnelle. Les résultats de la recherche invitent à prendre conscience qu'il existe un marché du travail pour les moins qualifiés même s'il n'offre pas des conditions d'emploi idéales. Les nouvelles technologies et formes actuelles d'organisation du travail n'entraînent pas seulement une élévation du niveau de qualification et de la qualité des emplois, mais aussi une bipolarisation du marché du travail contribuant à créer à la fois des emplois moins qualifiés et plus qualifiés. Il faut également relativiser le rôle du diplôme dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes. Les caractéristiques individuelles et les réseaux dans lesquels les jeunes sont insérés (Granovetter, 1995, 2006), l'expérience du travail acquise durant les études ou dans les premières années de vie active ainsi que la dynamique du marché du travail, notamment les modes de recrutement des entreprises, sont autant de facteurs à prendre en considération dans l'analyse de ce processus (Trottier, 2005; Vultur, 2007, à paraître).

Les conclusions qui précèdent n'épuisent certainement pas toutes les conjonctures possibles dans l'analyse d'une problématique complexe qui présente évidemment des limites. En effet, nous avons mis l'accent sur la présentation de l'accès à l'emploi et des trajectoires professionnelles des jeunes qui ont abandonné les études avant l'obtention d'un diplôme, en insistant particulièrement sur la grande hétérogénéité de ces jeunes qui réussissent à se faire une place sur le marché du travail malgré l'absence de cette ressource importante qu'est le diplôme. Il est évident que d'autres angles d'approche pourraient être mobilisés pour rendre compte du processus d'insertion professionnelle de ces jeunes et notamment les enquêtes

longitudinales pour voir, par exemple, l'impact des caractéristiques structurelles de l'économie qui marquent la période de démarrage de leur carrière (effet de cohorte) ou celui du contexte du marché du travail (effet de période). Les résultats de nos recherches ouvrent, en ce sens, des perspectives d'analyse qui pourraient nous révéler des résultats intéressants et contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique actuelle de l'insertion professionnelle des jeunes faiblement scolarisés.

Références bibliographiques

- BECKER, G. (1975). *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*. New York and London : Columbia University Press.
- BROOKS, B. (2005). *Le chômage chronique; un profil statistique*. Ottawa : Statistique Canada, Division de l'analyse socioéconomique et de la modélisation, n° 11-621-MIF
- CASTRA, D. (2003). *L'insertion professionnelle des publics précaires*. Paris : Presses de l'Université de France.
- CHAREST, D. (1997). *La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*. Québec : Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche.
- DEMAZIÈRE, D. et DUBAR, C. (1994). *L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire. Trajectoires biographiques et contextes structurels*. Documents synthèse n° 91. Marseille : Centre d'études et de recherches sur les qualifications, p. 71-85.
- GAUTHIER M. et VULTUR, M. (2006). Les valeurs des jeunes et leur impact sur les stratégies d'insertion professionnelle, dans *Sociologie de l'entreprise*, sous la direction de Jean-Pierre Dupuis. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p. 273-292.
- GLASTER, B. G. et STRAUSS, A. L. (1973). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Aldine Publishing Company.
- GRANOVETTER, M. (2006). L'influence de la structure sociale sur les activités économiques. *Sociologies Pratiques*, n° 13, p. 9-36.
- GRANOVETTER, M. (1995). *Getting a Job. A Study of Contacts and Careers*. Chicago : University of Chicago Press.
- MACFIE, A. (juin 1953). Choice in psychology and as economic assumption. *Economic Journal*, n° 37, p. 352-367.

- MARRY, C. (1992). Les jeunes et l'emploi : Force et faiblesse des liens forts, dans *Cheminevements professionnels et mobilités sociales*, sous la direction de Laurence Coutrot et Claude Dubar. Paris : La Documentation Française, p. 299-324.
- MINCER, J. (1974). *Schooling, Experience and Earnings*. New York : Columbia University Press.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2003). *Indicateurs de l'éducation*. Québec.
- PAILLÉ, P. et MUCHIELLI, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : A. Colin.
- PIRÈS, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la direction de Jean Poupart *et al.* Montréal : Gaëtan Morin, p. 113-169.
- ROSE, J. (1996). L'organisation des transitions professionnelles entre socialisation, mobilisation et recomposition des rapports de travail et d'emploi. *Sociologie du travail*, vol. XXVIII, n° 1, p. 63-79.
- ROUSSEAU, N. et LANGLOIS, L. (2003). *Vaincre l'exclusion scolaire et sociale des jeunes. Vers des modalités d'intervention actuelles et novatrices*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- SPILERMAN, S. (1977). Careers, labour market structure and socioeconomic achievement. *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 83, p. 551-593.
- THUMA, N. B. (1985). Effect of labor market structure on job-shift patterns, dans *Longitudinal Analysis of Labor Market Data*, sous la direction de James Heckman et Burton Singer. Cambridge : Cambridge University Press, p. 327-363.
- TROTTIER, C. (2005). L'analyse des relations entre le système éducatif et le monde du travail en sociologie de l'éducation : vers une recomposition du champ d'études? *Éducation et sociétés*, vol. 2, n° 16, p. 77-97.
- TROTTIER, C. et TURCOTTE, C. (2003). La scolarisation des jeunes Québécois, dans *La jeunesse au Québec*, sous la direction de Madeleine Gauthier. Québec : Les Éditions de l'IQRC et les Presses de l'Université Laval, p. 39-57.
- TROTTIER, C. VULTUR, M. et GAUTHIER, M. (2003). Vocational integration and relationship to work among Quebec youth without high-school diplomas, dans *Youth and work in the Post-Industrial City of North America and Europe*, sous la direction de Laurence Rouleau-Berger. Leides-Boston : Academic Publishers Brill, p. 106-123.
- TROTTIER, C., GAUTHIER M. et TURCOTTE, C. (2005). Typologie de jeunes Québécois ayant interrompu leurs études du point de vue de leur insertion professionnelle. *Interracções*, n° 1, p. 99-124.

- VULTUR, M. (2007, à paraître). La structuration de l'insertion professionnelle des jeunes par les modes de recrutement des entreprises, dans *Les jeunes et le travail. Vingt ans après « Les jeunes chômeurs »*, sous la direction de Sylvain Bourdon et Mircea Vultur. Québec : Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval.
- VULTUR, M. (2006). Diplôme et marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec. *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, n° 1, p. 41-69.
- VULTUR, M. (2005). Les jeunes défavorisés et le système institutionnel étatique. Entre confiance et autorité institutionnelle, dans *Confiance et lien social*, sous la direction de Casimiro Balsa. Fribourg : Academic Press Fribourg, p. 289-301.
- VULTUR, M. (2003). Le chômage des jeunes au Québec et au Canada. Tendances et caractéristiques. *Industrial Relations/Relations Industrielles*, vol. 58, n° 2, p. 232-257.